

Adresse de la société populaire de Salsigne, district de Carcassonne, qui s'indigne de l'attentat organisé pour détruire la représentation nationale et renouvelle son attachement à la patrie, lors de la séance du 2 floréal an II (21 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Salsigne, district de Carcassonne, qui s'indigne de l'attentat organisé pour détruire la représentation nationale et renouvelle son attachement à la patrie, lors de la séance du 2 floréal an II (21 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 119-120;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27822_t1_0119_0000_8

Fichier pdf généré le 30/03/2022

le patriotisme à l'ambition, la liberté à l'esclavage, et la République entière aux fers ou à la mort. Un poignard ensanglanté est suspendu sur la tête des représentants du peuple, les jacobins n'attendent plus que l'assassinat ou la ciguë; bientôt un nouveau tyran va s'élever sur le trône des Capets, des milliards d'assignats décrétés à Londres ou à Vienne, fabriqués à Francfort, sont destinés à acheter le bien des patriotes, et la France replongée dans l'esclavage, mise dans l'impossibilité de jamais rebriser ses chaînes.

Mais non, rassurons-nous; le sommet de la Montagne est tranquille et serein, les orages formés dans les fétides marais n'ont pu l'obscurcir, ni l'atteindre, et les crimes des tyrans coalisés entassés les uns sur les autres ne renverseront pas l'olympie des français. Le Comité de salut public veille, il tient dans ses mains la trame infernale, les conspirateurs sont aux arrêts, le glaive de la loi va les frapper et la République ne périra jamais.

C'est ainsi donc qu'au milieu des foudres et des éclairs, ô représentants du premier peuple du monde ! vous dictiez des lois à l'univers, déjouez les trames des méchants et faites rentrer dans le néant qui les a produit, les aveugles complots des ennemis du genre humain.

Grâces immortelles vous soient rendues, la liberté ne doit pas périr, c'est dans vos cœurs que sont plantés les incorruptibles racines qui doivent la propager d'âge en âge jusqu'à l'extinction des siècles. Les enfants de la patrie qui la verront croître la béniront dans vos mains et dans votre mémoire, mais les tyrans qui ont voulu la renverser ne trouveront jamais les successeurs de sa jouissance, la vengeance nationale saura les en priver, leur mort sera celle de l'esclavage, et la terre purgée de tous les monstres qui l'ont souillée ne produira plus que des hommes dignes des principes que vous avez consacrés et si bien défendus dans les temps les plus orageux.

Restez donc à la hauteur où vous vous êtes élevés, nous vous seconderons de tous nos efforts, restez au poste d'honneur jusqu'à ce que la ligue des despotes soit aux pieds des français. C'est le vœu prononcé de la République entière que la Société populaire de Marcillac vous renouvelle aujourd'hui en vous payant ses tributs de reconnaissance pour les glorieuses journées où vous avez encore une fois sauvé la chose publique. S. et F.»

CLOT (présid.), COLSON.

e

[La Sté popul. de Chambon, à la Conv.; 10 germ. II] (1).

Représentants du peuple français,

La liberté vient de courir de nouveaux dangers. Votre énergie, votre dévouement pour la cause du peuple, ont dissipé l'orage. La Montagne a sauvé la patrie encore une fois : continuez, infatigables amis de la liberté, à surveiller les faux patriotes; que les conspirateurs soient jugés promptement; n'épargnez pas les traîtres,

qui osent attenter à la République. La société entière vous invite à rester à votre poste; tous les membres qui la composent sont prêts à mourir, s'il le faut, pour assurer le triomphe de la liberté. S. et F.»

GROZIEUX, MOURLOT, M.M. DUPUYLATAT.

f

[La Sté popul. de Cahors, à la Conv.; s.d.] (1).

« Citoyens représentants,

Concourir au salut de la patrie en secondant vos travaux est le devoir de tous les républicains; c'est dans cette vue que la Société de Cahors vient faire partir deux cavaliers jacobins, qui, par leur valeur et leur attachement aux principes de la Montagne ont mérité la confiance des chauds patriotes; ils forment l'avant garde de ceux que cette société se propose d'envoyer, pour renverser le trône de l'insolent despote castillan; elle a même fait le serment de se lever en masse pour soutenir ses frères d'armes, si contre toute attente, les satellites du tyran osaient leur résister.

Soyez convaincus, incorruptibles Législateurs, que les sans-culottes de Cahors n'épargneront rien pour renverser les obstacles qui s'opposent à l'établissement du gouvernement démocratique sur lequel ils fondent leur bonheur. Ils applaudissent avec enthousiasme aux mesures énergiques que vous avez prises contre les traîtres qui siégeaient parmi vous; ils n'attendaient pas moins de votre courage et de vos vertus, ils étaient persuadés qu'en dépit des malveillants, vous sauveriez la patrie; aussi leur cri de ralliement sera-t-il toujours vive la Montagne, vive la République.»

YSAM (présid.).

g

[La Sté popul. de Salsigne, au présid. de la Conv.; 19 germ. II] (2).

« Citoyen président,

Vivement affecté de l'attentat commis contre notre sainte liberté pour détruire la représentation nationale et substituer à sa place la tyrannie, la Société populaire de Salsigne, au district de Carcassonne n'a pas pu voir avec indifférence le triomphe de la liberté sur la tyrannie. Grâce au zèle de la Convention nationale, les traîtres sont découverts et punis. Daignez faire connaître les vœux des sans-culottes de Salsigne et leur reconnaissance. S. et F., guerre aux tyrans, paix au peuple.»

DROUMEN, DESPLATS, SEPTOUR.

[La Sté popul. de Salsigne à la Conv.; s.d.]

« Citoyens représentants,

Toujours dirigée par le plus pur et le plus ardent patriotisme, toujours embrasée du feu sacré de la liberté, la Société populaire de

(1) C 303, pl. 1099, p. 15; J. Sablier, n° 1272.

(2) C 303, pl. 1099, p. 18. B^{tn}, 2 flor. (suppl^t).

(1) C 303, pl. 1099, p. 13. B^{tn}, 2 flor. (suppl^t).

Salsigne, district de Carcassonne, n'a pu apprendre qu'avec la plus vive indignation l'affreuse conspiration tramée par nos ennemis jurés, contre la souveraineté du peuple français, et contre les jours précieux de ses dignes représentants. Pit, infâme Pit! Eusses-tu cent têtes, tu ne saurais jamais, ni toi, ni tes atroces agents expier un si noir et si abominable forfait. Que d'actions de grâces n'avons-nous pas à rendre à l'Être suprême, qui dans cette conjoncture a continué à se montrer d'une manière éclatante l'ami et le protecteur de notre sainte liberté, ainsi que de ses généreux défenseurs!

Que de remerciements n'avons nous point à vous faire, pères de la patrie dont l'œil perçant a su, du sommet de la sainte Montagne découvrir et renverser ces pièges sans nombre que la tyrannie et la scélératesse avaient tendus pour vous détruire, et étouffer en même temps, la République entière dans son berceau!

Quelles horreurs! Peut-on y penser sans frémir! N'importe, grâce à votre active vigilance, la patrie est encore sauvée et nous serons toujours libres, ou nous n'existerons plus. Nous réitérons tous entre vos mains, sages et intrépides représentants, notre serment de fidélité à la République française, unie et indivisible et de notre inviolable attachement à l'auguste représentation nationale. Que la République soit au plutôt vengée, que les têtes de tous les conspirateurs soient abattues; ne quittez votre poste, députés fidèles, que lorsque n'ayant plus d'ennemis à détruire ou à vaincre, la France aura donné à l'Europe la liberté et la paix. Tels sont les vœux des sans-culottes de la Société populaire de Salsigne».

DROUMEN, SEPTOUR, DESPLATS (secrét.), DELMAZ, BONNAFOUS, ANGLÈS, MAYNARD, JALABERT, FROMENT, SERVOLLE, MAYNARD, TARBOURIECH, LAMET, GALIBERT, DURAND, J. SABATIÉ, BRUS, J. CABAIRAC, GRIFFE, MAJAU, CLÉMENT [et 3 signatures illisibles].

h

[Le c. révol. de Guéret, à la Conv.; s.d.] (1).

Un cri d'horreur et d'indignation s'est fait entendre dans toutes les parties de la République en apprenant la nouvelle conjuration ourdie contre la souveraineté du peuple français et ses représentants; au même instant le cri de mort a été prononcé contre les traîtres, les conspirateurs et tous les ennemis de la chose publique; eh quoi! le peuple français serait toujours le jouet des intrigues et des complots liberticides? non, non! il est temps que le glaive de la loi purge le sol de la liberté de tous ces Catilina modernes qui, se couvrant du masque d'un ardent patriotisme ont osé projeter sa ruine, il est temps que la hache révolutionnaire en fasse justice;

Législateurs, une immense conjuration était tramée par des hommes que nous regardions comme nos amis et nos frères, et qui méditaient notre perte, c'était contre vous que le fer meurtrier des conjurés était dirigé, mais la liberté n'est jamais menacée en vain : vous l'avez vu

du haut de la sainte Montagne : vous avez démasqué les traîtres, et le glaive de la loi a fait justice de leur scélératesse.

Législateurs, que la vengeance nationale ne cesse que lorsque tous les traîtres auront payé la peine dû à leurs forfaits; la cohorte infernale des conjurés est nombreuse, les ramifications de cette horrible conspiration s'étendent dans toutes les parties de la République; qu'ils périssent tous, point de miséricorde, c'est à votre courage et à votre fermeté que nous devons le salut de la patrie; dépositaires de nos pouvoirs, montrez-vous toujours l'effroi des tyrans et des traîtres, parlez et vous trouverez des hommes toujours fiers de maintenir nos droits; parlez, et vous serez obéi; nous avons juré le salut de la République, ou de périr avec elle ; restez à votre poste, continuez vos glorieux travaux et la liberté ne périra jamais».

VOLLAND (présid.), FINET, FORTION, VACHEZ, LASSAUZAIS, LEYRAUD, BLANDIN, BURLAUD, NIVEAU, THEUVEY.

i

[L'agent nat. et la Comm. de Marcillac, à la Conv.; 10 germ. II] (1)

« Citoyens, représentants du peuple,

Les dangers que couraient la liberté; la joie de voir encore une fois les complots de nos ennemis déjoués; l'horreur qu'inspire leur scélératesse; la reconnaissance que nous devons à nos Comités de salut public et de sûreté générale; la crainte de quelques nouvelles trames liberticides; l'espoir de voir renaître la tranquillité parmi nous; l'idée affreuse de la résurrection d'un nouveau tyran, vomissant de ses entrailles infectes tous les crimes et étouffant toutes les vertus; le remord d'avoir été trompés par ceux même que nous regardions comme des fermes appuis de la République; le nombre des traîtres, des conspirateurs, qui se sont glissés dans nos armées, dans les autorités constituées, dans les sociétés populaires et jusque dans votre propre sein; les périls auxquels vous même avez été personnellement exposés; tous ces divers sentiments en se confondant nous affectent dans le même moment, et nous ignorons si les larmes que nous ne pouvons retenir, sont l'effet de la joie, de l'horreur, de la reconnaissance ou de la fureur.

Représentants, la conspiration la plus affreuse et la plus artificieusement ourdie, a été découverte par votre sagacité et étouffée par votre énergie, vous avez encore une fois sauvé la patrie; recevez en le juste tribut de notre reconnaissance.

Nous avons juré la République une et indivisible, nous le répétons, ce serment, et nous mourrons plutôt que de l'enfreindre.

Restez à votre poste jusqu'à ce que tous les traîtres, tous les conspirateurs et tous les vils suppôts des tyrans soient anéantis.

Tels sont les vœux de tous les citoyens de notre commune, qui, fidèles observateurs des lois ne se sont jamais détournés de la vraie route; qui ont béni vos décrets du 31 mai et jours suivants; qui ont fait passer au district les

(1) C 302, pl. 1091, p. 16. Bⁱⁿ, 2 flor. (suppl^o).

(1) C 302, pl. 1091, p. 15.